



JF8/2025

Rabat-le.....04 NOV. 2025...

DECISION D'OUVERTURE DU CONCOURS

(Poste de responsabilité)

Le Président Directeur Général de la société « **Jardin Zoologique National S.A** »,

- Vu le Décret n°2-07-841 du (07 Joumada I 1428) 24 Mai 2007, autorisant la création de la société anonyme dénommée « **Jardin Zoologique National S.A** » ;
- Vu les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration ;
- Vu le Statut régissant le personnel de la société « **Jardin Zoologique National S.A** » ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/01 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité dans les Entreprises et les Établissements publics ;
- Vu la loi cadre de la **SJZN** au titre de l'année 2025 ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

ARTICLE : 1 : La société « **Jardin Zoologique National S.A** », lance un appel à candidature, pour le recrutement en externe de **01 (Un)** responsable, comme suit :

- **01 (Un(e)) Chef de Département Marketing, Communication et Affaires Commerciales (H/F) (Réf. : CDMCACA2025)** : Titulaire d'un diplôme minimum de Bac+5 ou de Master ou de DESA ou de DESS en Marketing ou en Commerce ou en Communication ou similaire, diplôme délivré par un établissement agréé ou un diplôme reconnu équivalent au Maroc, avec 05 (Cinq) ans minimum dans un poste similaire, idéalement dans un environnement culturel, touristique, de loisirs ou institutionnel.

ARTICLE : 2 : L'appel à candidature est ouvert aux candidat(e)s remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Avoir moins de 45 ans.



ARTICLE : 3 : Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées sur les articles 1 et 2.

Les candidat(e)s présélectionné(e)s à l'issue de cette première phase, seront convoqué(e)s pour participer aux épreuves orales, portant sur le poste demandé.

Les épreuves orales sont sanctionnées par une note chiffrée de 0 à 50, équivalent de 0 à 20. Ne seront admis(e)s définitivement que les candidat(e)s ayant obtenu(e)s, à l'issue des épreuves orales, la meilleure moyenne générale dans la limite du nombre des postes pourvus.

La liste des candidat(e)s définitivement admis(e)s et la liste d'attente seront arrêtées par ordre de mérite.

ARTICLE : 4 : Le dossier de candidature comprenant la référence du poste est composé des pièces suivantes :

- 01 (Un) Curriculum Vitae détaillé (comprenant le numéro de téléphone et l'adresse mail) ;
- 01 (Une) Lettre de Motivation signée par le/la candidat(e) portant la référence du poste demandé, adressée au **Monsieur le Président Directeur Général du JZN** ;
- 01 (Une) Copie du Diplôme, pour les diplômes délivrés par des organismes privés ou étrangers, doivent être accompagnés d'un document justifiant l'équivalence ;
- 01 (Une) Copie des attestations de travail ;
- 01 (Une) Copie de la CNIE ;
- Plan stratégique et méthodologie pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

ARTICLE : 5 : Les dossiers de candidature doivent être scannés en un seul et même fichier PDF et déposées à la plateforme de l'emploi public : <https://depot.emploi-public.ma/>, avant le 2.7 NOV. 2025 à 16h30mn, délai de rigueur.

bj **Le Président Directeur Général**

Sté. Jardin Zoologique
National SA
Mme Samia ALMAMANI
Directeur Général délégué